

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE PRODOMO S.A.S

## 1. APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toutes les prestations réalisées et à tous les travaux ainsi qu'à tous les produits loués ou vendus par PRODOMO. Elles sont applicables dans leur intégralité pour tout contrat passé entre PRODOMO et ses clients en France ou à l'étranger quel que soit le lieu de livraison. Aucune dérogation aux présentes conditions ne pourra être admise sans accord exprès et préalable de PRODOMO. Toute condition contraire aux présentes conditions générales de vente posée par l'acheteur, dans ces conditions générales d'achat ou tout autre document, sera inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Les conditions particulières prévues dans les Contrats de Location, de Vente ou de Prestations, prévalent sur les présentes. A défaut, les présentes feront foi.

## 2. COMMANDES ET EXECUTION :

Toute commande passée auprès de PRODOMO est ferme et définitive pour le client dès la réception par PRODOMO d'un bon de commande, par courrier, fax, email ou tous autres supports faisant état d'une commande. L'indisponibilité d'un produit ou d'un matériau du fait d'une rupture de stock ou de sa suppression du catalogue ne pourra entraîner aucune annulation de la commande globale et ne donnera lieu à aucune indemnité de la part de PRODOMO. De même en cas d'indisponibilité de personnel devant effectuer des prestations pour le compte du client.

## 3. PRIX :

Les produits, services et prestations sont vendus ou loués au prix fixé dans le devis et sur la base du tarif en vigueur au moment de la réception de la commande. Nos prix tarifs sont Hors Taxes, TVA et toutes autres taxes non comprises qui seront facturées en plus. Les prix sont modifiables sans préavis et varient en fonction des remises et ristournes applicables à la date de réception de la commande. Pour les matériels en location, la facturation est faite au prorata temporis le minimum de facturation étant d'un mois.

## 4. OUVERTURE de COMPTE - DELAIS ET CONDITIONS DE PAIEMENT :

### 4.1 Ouverture d'un compte

Tout nouveau client de PRODOMO devra préalablement à sa prise de commande faire une demande à PRODOMO en vue de d'obtenir communication du questionnaire d'ouverture de compte et retourner à PRODOMO ce questionnaire dûment complété, par courrier, télécopie ou email, accompagné d'un exemplaire signé des présentes conditions générales de vente, d'un relevé d'identité bancaire, et pour les sociétés, d'un extrait K-Bis de moins de 3 mois, numéro de SIREN et de code NAF.

### 4.2 Modalités et délais de paiement

Les factures sont payables au siège social de PRODOMO à la date figurant sur la facture et par défaut à réception de la facture. Le paiement des prestations fournies par la société PRODOMO ou des biens vendus aux clients interviendra par prélèvements bancaires le 15 du mois suivant la date de facture. En cas de rejet d'un prélèvement, d'un chèque ou de tout autre moyen de paiement par la banque du client, Prodomo refacturera intégralement les frais bancaires et administratifs liés à ce rejet. PRODOMO se réserve la possibilité de solliciter un acompte à la commande payable comptant. Aucun délai de paiement ne sera accepté sauf accord écrit particulier négocié entre PRODOMO et son client.

### 4.3 Retard de paiement

En cas de paiement intervenant après la date figurant sur la facture ou de celle résultant de l'application du présent article, ou de l'application des conditions particulières du contrat, des pénalités au taux de deux fois le taux d'intérêt légal seront appliquées 8 jours après mise en demeure restée infructueuse sans toutefois que cette pénalités puisse être inférieure à 100€. Le retard de paiement pourra donner lieu en outre à la suspension des commandes en cours et à l'exigibilité immédiate de toutes les sommes dues ainsi qu'à la suppression de tous les accords de délai de paiement qui auraient pu être négociés. Si bon lui semble, la société PRODOMO pourra dans ce cas résilier les contrats en cours non payés, sans préavis. Elle bénéficiera du même droit en cas de redressement judiciaire ou liquidation judiciaire du client

## 5. CONDITIONS DE LIVRAISON (cas de la vente de matériel) :

Dans le cas de location de matériel, la livraison est parfaite au moment de l'installation des produits par PRODOMO au lieu indiqué par le client.

Les délais de livraison indiqués par PRODOMO sont donnés à titre indicatif. Aucune indemnité ne pourra être accordée au client en cas de non respect de ces délais, et aucune commande ne pourra être annulée sans l'accord exprès de PRODOMO. En cas de rupture de stock ou retard de livraison sur un ou plusieurs produits ou matériaux commandés, PRODOMO en avisera le client et procédera ou non en accord avec le client à la livraison et à la facturation des existants.

En cas de vente, la livraison prend effet au moment de l'enlèvement, les produits voyagent aux risques et périls exclusifs du destinataire. Les frais de transport sont définis dans un barème distinct qui sera communiqué par PRODOMO au client. Sauf disposition contraire prévu dans le devis, les frais de transport du lieu d'entreposage de PRODOMO au lieu d'installation chez le client, sont à la charge du client. Sans préjudice des dispositions à prendre vis à vis du transporteur, dans les 3 jours suivant la réception des produits, toute réserve à la livraison et tous refus à la livraison des produits, par le client, pour avaries, manquants et pour non-conformité des produits livrés, par rapport au bordereau d'expédition ou à la commande, doivent être formulées par écrit à PRODOMO le jour de la livraison. Il appartiendra au client de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

## 6. CONDITIONS D'INSTALLATIONS et LIMITE DE RESPONSABILITE (cas du matériel en location et prestations de service)

Le matériel en location est installé, entretenu puis déposé par les services de PRODOMO. Le client a la responsabilité de prévenir PRODOMO des dates de poses et de déposes des matériels loués et des

débuts et fin de missions des personnels pour des prestations de services. Le client sera financièrement responsable des vols de matériel s'il n'a pas informé PRODOMO des dates de dépose au moins 2 jours ouvrés à l'avance. La remise en état des matériels loués détériorés sur le chantier, sera à la charge du client. Les systèmes d'alarmes loués par PRODOMO ont une vocation dissuasive. La responsabilité de PRODOMO ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'effraction sur les ouvrages protégés ou gardiennés.

## 7. CONDITIONS DE GARANTIE :

Les produits et matériaux vendus par PRODOMO sont garantis dans les conditions déterminées par les fabricants et par le Code de Commerce.

## 8. RETOUR DES PRODUITS :

Aucun retour de produit ne sera accepté à défaut d'accord écrit exprès et préalable de la part de PRODOMO qui devra être informé de la réclamation de retour du client dans un délai maximum de 2 jours ouvrés à compter de la livraison. Aucun retour ne sera accepté après un délai de 8 jours à compter de la date de l'accord exprès et préalable de PRODOMO. Les retours acceptés par PRODOMO donneront lieu à l'établissement d'un avoir ou au remplacement de produit à l'identique. Excepté dans les cas de retour de produits pour défaut de matière ou de fabrication ; aucun avoir ne sera émis et aucun remplacement des produits à l'identique ne sera effectué en cas de retours de produits, dont les emballages auront été ouverts, ou de produits qui auront été installés ou testés. Les frais et risques du retour seront à la charge du client, sauf en cas de retour exclusivement imputables à PRODOMO. Tout retour accepté justifié par des motifs imputable au client donnera lieu à la facturation au client de frais de gestion, d'un montant forfaitaire de 200€ HT.

### Retour de marchandise sans l'accord de PRODOMO :

Lorsque les produits auront été retournés sans accord exprès et préalable de PRODOMO, ils ne donneront pas lieu à l'établissement d'un avoir ou au remplacement des produits à l'identique. Dans ce cas, PRODOMO aura la libre disposition des produits retournés sans son accord pour en faire ce que bon lui semblera y compris les revendre ou les détruire. Le fait de retourner les produits sans l'accord de PRODOMO ne dispense pas le client de devoir payer intégralement les sommes dues en principal et intérêts.

## 9. OBLIGATIONS DU CLIENT - DROIT INCORPORELS :

La vente ou la location de produits n'entraîne en aucun cas, cession des droits de reproduction, représentation, exploitation et plus généralement tous les droits incorporels reconnus ou à reconnaître à ceux qui ont participé à la réalisation des produits et à leurs ayants-droit. Le client s'interdit d'assurer ou de faire assurer des présentations publiques à des fins commerciales des produits vendus ou loués par PRODOMO. Le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction même partielle des produits conçus ou fabriqués par PRODOMO quelles que soient les modalités, sans accord écrit de PRODOMO.

La violation de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de toute commande, et ce nonobstant l'engagement de poursuites. PRODOMO se réserve le droit, pour la vente ou la location de certains produits impliquant un traitement fiscal dérogatoire, d'exiger la production de toutes les pièces de nature à justifier une telle dérogation. Le client sera seul responsable de la validité et de l'authenticité des pièces communiquées.

## 10. RESERVE DE PROPRIETE :

La totalité du matériel loué reste la propriété inaliénable de PRODOMO. Le paiement par le client des factures de location ne peuvent en aucun cas lui procurer un transfert de propriété des matériels. Pour les marchandises vendues, la société PRODOMO se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'à paiement intégral de leur prix en principal et intérêts, même si les conditions générales d'achat de l'acquéreur stipulent des conditions différentes et quel que soit le moment où elles auront été portées à la connaissance de PRODOMO. A défaut de paiement intégral des prix des produits en principal et intérêts, PRODOMO pourra, à tous moments, reprendre les produits chez le client. Ne constitue pas un paiement au sens du présent article la remise d'un titre créant une obligation de payer, traite, LCR, BOR ou autre. Jusqu'à complet paiement du prix, le client ne pourra pas donner les produits en gage, ni les échanger, ni les transférer en propriété à titre de garantie. La présente clause de réserve de propriété ne faisant pas obstacle, dès la livraison des produits vendus, au transfert des risques au client. Le client s'engage à apporter tous ses soins à la garde et à la conservation des produits et à souscrire toute assurance utile. Les produits vendus, livrés non encore intégralement payés, devront être individualisés et ne pas être mélangés avec d'autres produits. L'ouverture d'une procédure collective au profit du client ne peut faire échec à la revendication des marchandises par la société PRODOMO. En cas de paiement partiel, celui-ci s'imputera d'abord sur les pénalités de retard, les intérêts et les créances les plus anciennes.

## 11. INFORMATIQUE ET LIBERTE :

PRODOMO s'engage à ne pas divulguer à des tiers les informations que le client lui communique. PRODOMO se réserve le droit d'informer par e-mail, fax ou courrier postal ses clients de l'évolution de ses propres services ou offres commerciales. L'accord implicite du client peut être à tout moment révoqué par l'envoi d'un courrier électronique à communication@prodomo.fr. Sauf indication contraire, le client autorise dès à présent PRODOMO à faire état, sur tous supports de son nom, de son logo, à titre de référence commerciale.

## 12. ATTRIBUTION DE JURIDICTION ET DROIT APPLICABLE :

Sous réserve de l'application des conventions internationales, il est donné de façon expresse, attribution de juridiction aux tribunaux compétents de PARIS pour toute contestation pouvant surgir entre les parties. Les présentes sont régies par la loi française. Le client déclare avoir pris connaissance et accepter sans réserves les présentes Conditions Générales de Vente de la société PRODOMO ci-dessus reproduites.